



Samedi 4 février 2017

Tenue de la quatrième réunion de la commission de suivi de site (CSS) pour les installations de l'usine Alteo implantées sur les communes de Gardanne et Bouc-Bel-Air

Stéphane BOUILLON, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, a présidé jeudi 2 février 2017 la quatrième réunion de la commission de suivi de site (CSS) des installations de l'usine Alteo de Gardanne et du site de stockage de Mange-Garri à Bouc-Bel-Air afin de présenter les résultats des mesures de surveillance effectuées sur ces deux installations.

Conformément aux dispositions des arrêtés préfectoraux du 28 décembre 2015 et du 15 février 2016, cette commission réunit l'ensemble des parties prenantes* pour assurer un suivi des conditions d'exploitation des installations d'Alteo et débattre des perspectives d'avenir à la lumière des mesures prises par l'exploitant pour le suivi de la qualité des rejets aqueux de l'usine de fabrication d'alumine, des canalisations de rejet en mer, et du fonctionnement du site de stockage de Mange Garri.

Surveillance des rejets en mer

Altéo et la DREAL ont présenté à cette occasion les résultats des mesures d'autosurveillance et des derniers contrôles inopinés menés par la DREAL de septembre à décembre 2016 sur les rejets en mer. Ces résultats respectent les valeurs limite de l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2015 et se rapprochent des valeurs limites fixées pour 2022. Les pilotes expérimentaux pour la réduction des rejets montrent ainsi leur efficacité. Des traitements complémentaires sont à l'étude pour atteindre les objectifs pour 2022.

Par ailleurs, afin de mesurer l'impact sur la biodiversité marine, CREOCEAN a commencé la campagne de prélèvements en mer cet été, selon des méthodes validées par le Comité de suivi et d'information sur les rejets en mer (CSIRM), créé par arrêté du 31 mars 2016 et présidé par le Professeur Pierre BATTEAU. Des premiers éléments observés font état de la présence d'espèces sous-marines dans le canyon de Cassidaigne.

Présentation par l'ANSES de ses études sur l'évaluation des risques sanitaires liés à la consommation de produits de la mer

L'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a présenté aux membres de la CSS la méthodologie et les résultats de son étude sur l'évaluation des risques sanitaires liés à la consommation de produits de la mer pêchés en Méditerranée dans la zone impactée par les rejets de l'usine Altéo par rapport à un périmètre plus large dit de « référence ». Publiée en juillet 2016 sur le site de l'ANSES, cette étude a été complétée fin octobre 2016 par une analyse sur le risque d'exposition à l'arsenic. Au terme de ces études, la consommation de ces produits de la mer n'est pas de nature à entraîner un risque sanitaire, rapportée à la part de la consommation de poisson dans l'alimentation totale. L'ANSES ne remet donc pas en cause sa recommandation de manger du poisson deux fois par semaine, quel que soit le lieu de pêche autorisé.



Surveillance du site de Mange-Garri

Les capteurs d'Air PACA, situés en centre-ville de Gardanne, mesurent actuellement des concentrations annuelles en PM10 et PM2,5 inférieures à la valeur limite réglementaire. Un nouveau plan de surveillance de l'air, présentée en CCS, a été développé par Alteo en lien avec Air Paca notamment pour le choix des capteurs et de leurs lieux d'implantation. Des capteurs complémentaires, permettant de mesurer davantage de composants, vont ainsi être déployés sur une zone élargie.

Concernant le site de l'usine elle-même, à Gardanne, et le site de stockage de Mange-Garri, à Bouc Bel Air, Alteo a présenté les résultats de la surveillance des retombées atmosphériques dans l'environnement menée sur un réseau de plaquettes disposées autour de l'usine et autour du site de Mange Garri. Une amélioration est constatée au second semestre 2016, notamment à la suite des aménagements réalisés :

- côté usine : rénovation du refroidisseur du four 3, installation de systèmes d'arrosage sur les pistes de circulation, mise en place de filet de protection.
- côté site de Mange-Garri : végétalisation partielle des bacs et arrosage permanent.

Des pics accidentels ont cependant été relevés pour l'essentiel dus au transport par camions de la bauxite à la suite des événements sur le port, empêchant l'approvisionnement par train.

Les résultats de l'étude épidémiologique menée autour du site Mange Garri par la CIRE Sud (Antenne de Santé Publique France en Région), mandatée par l'ARS, ont été présentés aux membres de la CSS. Les experts en santé concluent à l'absence de pathologie spécifique liée au site. L'étude sera présentée au prochain comité des riverains de Bouc Bel Air. A la demande du préfet des Bouches-du-Rhône et de Roger MEÏ, maire de Gardanne, d'autres études vont être menées par la CIRE Sud sur un périmètre élargi à la commune de Gardanne.

Cette réunion, qui a duré 4h30, a permis, tant aux associations qu'aux experts scientifiques, de débattre largement des rapports présentés. Le maire de Gardanne a proposé par ailleurs la création d'une société permettant de valoriser les résidus d'Altéo.

**Composition de la CSS :*

Composée de 5 collèges (État, Élus et collectivités territoriales ; Riverains des installations classées ; Exploitants des installations classées ; Salariés des installations classées), la CSS associe également de manière permanente des experts en qualité de personne susceptible d'éclairer les débats.

Par ailleurs, des personnes ou des structures pouvant apporter occasionnellement une expertise peuvent aussi être invitées.